

COMPÉTITIONS FÉDÉRALES

SAISON 2024 - 2025

N° de rencontre : 202425 | | | | | | | | | | RCT

Figure sur les convocations de l'arbitre, des associations ou du représentant fédéral

 Championnat de France Email : competitions@ffr.fr Direction des Compétitions, Stades et Officiels de Matches 3-5 Rue Jean Montaigu 91463 MARCOUSSIS CEDEX	RAPPORT D'ARBITRE	Date de la rencontre	Club organisateur	Compétition	Poule
		/...../.....	Tél. :		

Arbitre	NOM		Prénom		Ligue		N° licence		Tél.	
Entraîneur (si absence d'arbitre)									Tél.	
Représentant Fédéral									Tél.	

A Équipe : **RÉSULTAT DU MATCH** **B** Équipe :

Éléments du score	Nombre	Valeur	Points	L'équipe a battu / a fait match nul avec l'équipe par * à *	Éléments du score	Nombre	Valeur	Points
Essai		5			Essai		5	
Transformation		2			Transformation		2	
Essai de pénalité		7			Essai de pénalité		7	
But de pénalité		3			But de pénalité		3	
Drop-goal		3			Drop-goal		3	
TOTAL				Score si Tirs aux buts : A : ___ - ___ : B	TOTAL			

☐ Match dont le coup d'envoi n'a pas été donné* ☐ Match qui n'est pas allé à son terme*

EXCLUSIONS TEMPORAIRES (1^{er} carton jaune)

A	N°	NOM et Prénom	N° de licence	B	N°	NOM et Prénom	N° de licence

EXCLUSIONS DÉFINITIVES / INFRACTIONS DES PERSONNES DU BANC DE TOUCHE

N° ou fonction	NOM et Prénom	N° de licence	Équipe	Motif de l'exclusion ou de l'infraction relevée				
				Indiscipline				Autres motifs
				2 ^{ème} carton jaune dans le même match	Faute contre l'esprit du jeu	Nervosité	Non-respect de la zone affectée	

☐ DESORDRES OCCASIONNES PAR LES JOUEURS, LES DIRIGEANTS ET/OU LES SPECTATEURS*

☐ RÉCLAMATION(S) ☐ MATCH À EFFECTIF INCOMPLET* ☐ AUTRE(S) INCIDENT(S)*

VISAS DES ASSOCIATIONS ET DE L'ARBITRE APRÈS LE MATCH

A Équipe :	Arbitre	B Équipe :
Nom : Prénom :	Signature	Nom : Prénom :
Fonction :		Fonction :
N° de licence :		N° de licence :
Signature :		Signature :

*Établir un rapport circonstancié (utiliser le rapport complémentaire sur la page 2)

NB : Tout refus de signature entraînera pour les associations une sanction financière prévue aux articles 443.5 et 511-3.3 des R.G.

RAPPORT RELATIF AUX PERSONNES PHYSIQUES (notamment les exclusions définitives)

Préciser la zone du corps touchée lors d'un acte de jeu déloyal et retranscrire les propos proférés par toute personne visée par un rapport

Nom – Prénom – N° de licence

RAPPORT RELATIF AUX DESORDRES, MATCHS A EFFECTIF INCOMPLET, AUX AUTRES INCIDENTS (tels qu'une panne d'électricité), ETC.**IMPORTANT**

AVANT LE MATCH : la feuille de match doit être contrôlée par l'arbitre ou le représentant fédéral ; contrôlée et signée par les Présidents des associations concernées ou leurs délégataires qui sont responsables de la rédaction de la feuille de match, de la composition des équipes, de la numérotation des joueurs et des personnes admises sur le banc de touche.

APRÈS LE MATCH : le rapport d'arbitre doit être complété, contrôlé et signé par l'arbitre et signé par les Présidents des associations ou leurs délégataires, avec la mention « vu et pris connaissance ».

NB : La feuille de match (rapport d'arbitre) doit être transmise à la F.F.R. en la déposant sur Oval-E dans la rubrique « document » de la rencontre. Cet envoi incombe à l'arbitre du match, ou en son absence, à l'entraîneur qui a dirigé la rencontre.

Date :

Signature de l'arbitre :

CARTON BLEU (commotions cérébrales)					
N°	Equipe	Nom	Prénom	N° de licence	

SIGNATURE DE L'ARBITRE :

JOUEUR(S) BLESSE(S)					
N°	Equipe	Nom	Prénom	N° de licence	Nature et localisation de la blessure

VISAS DES ASSOCIATIONS

Fonction :	NOM - PRENOM :	Signature	Fonction :	NOM - PRENOM :	Signature :
---------------------	-------------------------	-----------	---------------------	-------------------------	-------------

REPLACEMENTS EN COURS DE MATCH

A	Équipe :					B	Équipe :				
	Min	N°	Nom du joueur sorti du terrain	N°	Nom du joueur entré sur le terrain		Min	N°	Nom du joueur sorti du terrain	N°	Nom du joueur entré sur le terrain
Tactique						Tactique					
Saignement						Saignement					
Blessure (y compris CC*)						Blessure (y compris CC*)					

*CC = commotion cérébrale

RÉCLAMATIONS

Seul le rédacteur de la feuille de match peut déposer une réclamation

A	Équipe réclamante :		B	Équipe réclamante :	
Déposée : avant le match ☐ après le match ☐			Déposée : avant le match ☐ après le match ☐		
Motifs : qualification ☐ identité ☐ autres motifs ☐			Motifs : qualification ☐ identité ☐ autres motifs ☐		
Exposé des motifs de la réclamation :			Exposé des motifs de la réclamation :		
Nom :Prénom :			Nom :Prénom :		
Signature		N° de licence	Signature		N° de licence
B	Équipe adverse :		A	Équipe adverse :	
Nom :Prénom :			Nom :Prénom :		
Signature		N° de licence	Signature		N° de licence

En application de l'article 450-3, dans l'hypothèse où la réclamation sera jugée irrecevable, l'association réclamante sera débitée d'un montant de 150 € par joueur ou situation réglementaire visé(e).

 Championnat de France Email : rapport-officiel@ffr.fr Département des Activités Sportives 3-5 Rue Jean Montaigne 91463 MARCOUSSIS CEDEX	FEUILLE DE MATCH	Date de la rencontre	Club organisateur	Compétition	Poule
		 / /	Tél. :		

COMPOSITION DES ÉQUIPES

OBLIGATION d'encercler les numéros des joueurs remplaçants autorisés à évoluer aux postes de 1^{ère} ligne et d'indiquer en marge (sauf catégories C, C' et D) leur capacité à évoluer aux postes de « pilier gauche » (G), « talonneur » (T) et « pilier droit » (D).

A						B							
Équipe :						Équipe :							
N°	NOM (lettres capitales)	N° de licence	Type Qualif.			2 ^e asso. (1)	N°	NOM (lettres capitales)	N° de licence	Type Qualif.			2 ^e asso. (1)
			A	B	C					A	B	C	
1							1						
2							2						
3							3						
4							4						
5							5						
6							6						
7							7						
8							8						
9							9						
10							10						
11							11						
12							12						
13							13						
14							14						
15							15						
16							16						
17							17						
18							18						
19							19						
20							20						
21							21						
22							22						
23 ⁽²⁾							23 ⁽²⁾						
Capitaine	N°	Total :					Capitaine	N°	Total :				

- (1) Cf. Article 223 des RG « autorisation de pratiquer le rugby dans une seconde association »
(2) Uniquement dans les compétitions de catégories A et B

PERSONNES ADMISES SUR LE BANC DE TOUCHE

(4 maximum – si 5^{ème} personne, obligatoirement 1 médecin)

A	NOM (capitales d'imprimerie) et Prénom	N° de licence	B	NOM (capitales d'imprimerie) et Prénom	N° de licence
Entraîneur(s)			Entraîneur(s)		
Soigneur			Soigneur		
Adjoint-terrain			Adjoint-terrain		
Médecin *			Médecin *		

* En cas de non-présence physique d'un Médecin, porter les coordonnées téléphoniques du Médecin de garde :

PREPARATEUR PHYSIQUE

Nom :	Prénom :	Nom :	Prénom :
Tél :	N° licence :	Tél :	N° licence :

*Uniquement en NAT – NAT2 – 1DF – 2DF – 2FB – 3DF – 3EB – ERE – ERA – EF1 – E1F– E2F

JUGES DE TOUCHE

Nom :Prénom :	Nom :Prénom :
Tél :N° licence :	Tél :N° licence :

DIRIGEANT DÉLÉGUÉ AUX OPÉRATIONS

DE CONTRÔLE ANTI-DOPAGE	Nom :	Prénom :	N° Licence :
DE SECURITE	Nom :	Prénom :	N° Licence :

VISAS DES RÉDACTEURS DE LA FEUILLE DE MATCH AVANT LE COUP D'ENVOI

Nom :Prénom :	Nom :Prénom :
Fonction :	Fonction :
Signature :N° de licence :	Signature :N° de licence :